



Recommandations de nettoyage pour les vêtements DuPont™ Tychem® pour COVID-19

D'après le Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC), le fait de désinfecter les Équipements de protection individuelle (EPI) avant de les retirer, réduit de manière significative le risque de contamination secondaire en matière de maladies infectieuses comme le COVID-19.

<https://www.ecdc.europa.eu/sites/default/files/media/en/publications/Publications/safe-use-of-ppe.pdf>

Les Centres de contrôle des maladies (CDC) définissent le nettoyage et la désinfection comme suit :

Le **Nettoyage** consiste à retirer les germes, la saleté et les impuretés présents sur les surfaces. Le nettoyage ne tue pas les germes, mais en les retirant, il permet d'en réduire le nombre et le risque de propagation d'une infection.

La **Désinfection** consiste à utiliser des produits chimiques pour tuer les germes sur les surfaces. Ce processus ne nettoie pas nécessairement les surfaces sales ni ne retire les germes, mais en tuant les germes sur une surface après son nettoyage, il permet de réduire encore davantage le risque de propagation d'une infection.

Les vêtements Tychem® sont conçus pour des applications multiples. Ils offrent une protection à usage unique contre l'exposition à une contamination chimique et disposent de nombreuses données de perméation face à de nombreux produits chimiques.

Les matériaux Tychem® 2000 C et autres matériaux Tychem® avec coutures recouvertes sont conformes aux exigences de la plus haute classe de performance de l'EN 14126 (Vêtements de protection - Exigences de performances et méthodes d'essai pour les vêtements de protection contre les agents infectieux). Ils assurent également une protection contre les produits chimiques les plus fréquemment utilisés pour la désinfection.



Tychem® 2000 C



Tychem® 6000 F



Tychem® 6000 F Plus

Le COVID-19 est une contamination virale biologique, laquelle entraîne donc une contamination des surfaces ; de ce fait, la partie doublure extérieure des vêtements Tychem® peut être nettoyée, désinfectée et réutilisée un nombre limité de fois pour les applications COVID-19. (*)

- Pour le nettoyage, utilisez de l'eau chaude, un produit vaisselle ou savon doux, et une brosse souple pour retirer la saleté des surfaces extérieures.
- Conformément aux directives de l'ECDC relatives à la désinfection, les produits ménagers à base d'eau de Javel, les solutions alcoolisées à teneur en alcool d'au moins 70 %, et les produits biocides présentant une activité virucide et autorisés dans le cadre du règlement concernant les produits biocides (RPB) devraient être efficaces pour désinfecter les surfaces extérieures.
- Les produits désinfectants autorisés sont supposés être efficaces contre le COVID-19 d'après des données concernant les virus plus difficiles à éradiquer. Suivez les instructions des fabricants pour tous les produits de nettoyage et de désinfection (concernant notamment leur concentration, leur mode d'application et leur temps de contact, etc.). Dans cette liste, le peroxyde d'hydrogène ou l'hypochlorite de sodium (agent de blanchiment domestique) dilués peuvent être utilisés pour désinfecter les vêtements Tychem®.
- Rincez abondamment les vêtements avec de l'eau claire et propre et laissez-les sécher à l'air.

Si l'intérieur du vêtement est suspecté d'être contaminé, n'essayez PAS de nettoyer, de désinfecter et de réutiliser le vêtement ; manipulez et jetez le vêtement conformément aux réglementations en vigueur.

(*) REMARQUE : En l'absence de données, DuPont n'est pas en mesure de fournir de recommandations précises concernant le nombre de fois où un vêtement peut être réutilisé en toute sécurité. Il incombe au professionnel de la sécurité responsable de déterminer si un vêtement peut être réutilisé en toute sécurité. Tout traitement supplémentaire appliqué au vêtement (nettoyage, désinfection, par exemple) par un utilisateur final invalide le marquage CE et DuPont ne peut fournir aucune garantie quant aux performances après un nettoyage ou une désinfection. Les bandes autoadhésives sur le rabat de la fermeture à glissière et sur le rabat de menton peuvent perdre leur pouvoir d'adhésion initial et elles peuvent aussi dégrader les tissus lors du déshabillage après une première utilisation. Retirez le vêtement Tychem® s'il ne passe pas l'inspection ou s'il présente des signes d'altération, d'abrasion, de coupure, de déchirure, de perforation ou de tout autre dommage. Suivez les instructions du fabricant pour le rangement et l'inspection.

Les étapes d'inspection des vêtements :

1. Posez le vêtement sur une surface propre et lisse.
2. L'inspection doit être effectuée sur toutes les zones de la combinaison : corps, visière (le cas échéant) et gants (le cas échéant).
3. Utilisez une lampe de poche à l'intérieur de la combinaison pour examiner les trous, les coupures ou les déchirures. Vérifiez que toute imperfection visible suspecte correspond bien à un trou en utilisant un peu d'eau pour confirmer la pénétration.
REMARQUE : Pour les vêtements à coutures recouvertes, les points de couture visibles qui sont recouverts par une bande de raccordement ne constituent pas un défaut.
4. Examinez les coutures des vêtements. Pour les vêtements à coutures recouvertes, recherchez s'il y a des endroits où la bande de raccordement s'est détachée de la combinaison ou bien des endroits où elle ne recouvre pas totalement les points de couture. Pour les vêtements à coutures bordées, recherchez s'il y a des endroits où la pièce de tissu (supérieure) mobile est manquante ou pas complètement fixée. Pour les vêtements à coutures surjetées, recherchez s'il y a des endroits où le fil est manquant ou pas complètement fixé.
5. Examinez l'intégralité du vêtement pour vérifier qu'il ne présente aucun signe de dommage. Toute présence de perforation, de rupture ou de trou sur n'importe quelle partie de la combinaison est un motif de rejet. Notez que pour les vêtements à coutures recouvertes, le matériau, la visière (le cas échéant), les gants (le cas échéant), ainsi que les zones de couture, peuvent présenter des défauts visuels qui n'affectent pas les performances d'étanchéité. Ces imperfections peuvent se situer à des emplacements proches de la bande de raccordement qui semble terne, blanche ou dépolie.
6. Examinez la visière du vêtement (le cas échéant) pour vous assurer qu'il offre un champ visuel dégagé.
7. Examinez les gants du vêtement (le cas échéant) pour vous assurer qu'ils sont en bon état et correctement reliés à la combinaison. Tirez délicatement sur les gants pour vous assurer qu'ils sont solidement reliés à la combinaison.
REMARQUE : Vous risquez d'endommager les gants si vous tirez trop fort.
8. Examinez la fermeture à glissière et le rabat de fermeture à glissière (le cas échéant) pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement. Faites fonctionner la fermeture à glissière. Si nécessaire, lubrifiez la fermeture à glissière à l'aide de paraffine. Engagez la bande auto-agrippante (le cas échéant) sur le ou les rabat-tempête(s) de la fermeture à glissière pour assurer une bonne adhérence. Si le vêtement comporte une bande adhésive double face sur le ou les rabat-tempête(s), assurez-vous qu'une bande couvre bien toute la longueur de chaque rabat ; ne retirez pas la couche de bande protectrice tant que la combinaison n'est pas revêtue pour utilisation.

9. Examinez tous les autres systèmes de fermeture sur le vêtement pour vous assurer qu'ils fonctionnent correctement.
10. Examinez l'élastique (le cas échéant) pour vous assurer qu'il n'est pas endommagé.
11. Examinez les étiquettes du vêtement pour vous assurer qu'elles sont bien fixées et lisibles.

Références :

Centre européen de prévention et de contrôle des maladies (ECDC)

<https://www.ecdc.europa.eu/en>

Liste indicative des produits désinfectants autorisés par l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA)

<https://echa.europa.eu/covid-19>

DuPont™ SafeSPEC™

www.safespec.fr

L'EN 14126 précise les exigences spécifiques et les méthodes d'essai concernant les vêtements de protection assurant une protection contre les agents infectieux. Les méthodes d'essai indiquées dans cette norme se concentrent sur le milieu contenant le micro-organisme, comme les liquides, les aérosols ou les particules de poussière solides. L'EN 14126 comprend les tests de matériaux suivants :

ISO 16603 - Résistance à la pénétration du sang et autres fluides corporels en utilisant du sang synthétique : le sang synthétique utilisé pour cet essai est un mélange de cellulose, de colorant, de solution tampon et d'agents stabilisants. Il s'agit d'un "essai sélectif" utilisé pour prédire la pression à laquelle l'essai suivant, utilisant des supports contaminés par des bactériophages, risque de pénétrer le matériau.

ISO 16604 - Résistance à la pénétration par des agents pathogènes véhiculés par le sang au moyen d'un bactériophage (simulation de pénétration du «virus») : "l'essai à virus" se fait de manière analogue à celui de la norme ISO 16603, la seule différence étant que le contaminant utilisé est un bactériophage (Phi-X-174) et non du sang synthétique. Un bactériophage est un virus qui infecte et se réplique au sein d'une bactérie. Le bactériophage (Phi-X-174) sert de succédané pour simuler les virus pathogènes pour l'être humain. La protection contre d'autres agents pathogènes doit cependant être évaluée par des experts au cas par cas.

ISO 22610 - Résistance à la pénétration de liquides biologiquement contaminés (pénétration des bactéries à l'état humide) : Cette norme définit la méthode d'essai pour tester la résistance d'un matériau à la pénétration bactérienne à l'état humide. La méthode d'essai consiste à superposer le matériau donneur contaminé par des bactéries sur le matériau d'essai et de le soumettre à un frottement mécanique.

ISO / DIS 22611 - Résistance à la pénétration par des aérosols liquides biologiquement contaminés : lors du test de l'effet barrière contre les aérosols biologiquement contaminés, une solution bactérienne (staphylococcus aureus) en suspension dans un aérosol est pulvérisée sur une membrane de cellulose-nitrate non protégée sur une autre membrane recouverte par le matériau d'essai (la taille des pores de la membrane est d'environ 0,45 µm). Les deux membranes sont ensuite analysées afin d'établir leur charge bactérienne.

ISO 22612 - Résistance à la pénétration par des particules solides biologiquement contaminées (pénétration microbienne à l'état sec) : Pour le test de barrière contre les particules solides biologiquement contaminées, un spécimen du matériau pré-stérilisé est fixé dans le dispositif d'essai et saupoudré de talc contaminé (bacillus subtilis). Une boîte de gélose est placée en dessous. Durant le test, cet assemblage est agité. Les particules qui pénètrent le matériau sont analysées après incubation de la boîte de gélose, avec en parallèle un spécimen de test non-contaminé servant d'étalon.



DuPont Personal Protection
DuPont de Nemours (Luxembourg) S.à r.l.
L-2984 Luxembourg
Service Clientèle
Tel.: +352 3666 5111
mycustomerservice.emea@dupont.com
dpp.dupont.com

Ces informations reposent sur des données techniques que DuPont considère comme fiables. Elles sont révisées dès que des connaissances et expériences supplémentaires sont acquises. DuPont ne garantit aucun résultat et n'assume aucune obligation ou responsabilité en rapport avec ces informations. La détermination du degré de toxicité et de l'équipement de protection individuelle approprié incombe à l'utilisateur. Les informations fournies dans le présent document reflètent les performances en laboratoire des matériaux, et non des vêtements entiers, dans des conditions contrôlées. Ces informations sont destinées à des personnes possédant les connaissances techniques nécessaires pour les évaluer, à leurs propres risques et à leur libre appréciation, dans leurs conditions particulières d'utilisation.

Toute personne désireuse d'utiliser ces informations doit tout d'abord s'assurer que le vêtement sélectionné est adapté à l'usage auquel elle le destine. Dans de nombreux cas, les coutures et les fermetures présentent des temps de passage plus courts et des taux de perméation plus élevés que le matériau. Si le matériau présente des signes de déchirure, d'abrasion ou de perforation, l'utilisateur final ne doit plus utiliser le vêtement afin d'éviter de compromettre la barrière protectrice. LES CONDITIONS D'UTILISATION DES PRODUITS ÉTANT HORS DE NOTRE CONTRÔLE, NOUS NE DONNONS AUCUNE GARANTIE EXPRESSE OU IMPLICITE, NOTAMMENT ET SANS S'Y LIMITER, DES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, ET N'ASSUMONS AUCUNE RESPONSABILITÉ RELATIVE À UNE UTILISATION DÉCOULANT DE CES INFORMATIONS. Ces informations n'ont pas pour objectif d'être interprétées comme une cession de licence ou une incitation à enfreindre une marque déposée, un brevet ou des informations techniques de DuPont ou d'autres entités concernant un matériau ou son utilisation. DuPont™, le logo ovale DuPont, et tous les produits suivis de la mention ™, SM ou ®, sauf autre mention, sont des marques de commerce, des marques de service ou des marques déposées d'affiliés de DuPont de Nemours, Inc. © 2020 DuPont. 04/2020 - L-7600-FR.